

**PROCES VERBAL DU 3ème CONSEIL D'ECOLE du Mardi 18 juin 2019  
REGROUPEMENT SCOLAIRE SAINT-MARTIN D'ABBAT/ GERMIGNY-DES-PRES.**

**Personnes présentes**

M. Laval et Mme Valési Fanon, Directeurs des deux écoles  
M. Turpin, Maire de Saint-Martin d'Abbat et Président du S.I.R.I.S  
M. Thuillier, Maire de Germigny-des-Prés et M. Barnoux membre du S.I.R.I.S et élu à Saint-Martin d'Abbat  
Mmes Faisant, Knopp, Lecoœur, Dupuis, Février, Bonneau, Darras, Delannoy, Rigaud, enseignantes .  
Mmes Tissier, Biava Le Disez Grangier, Berthon, Guillaume et M. Prian, parents d'élèves élus,  
Mme Sassin, D.D.E.N.  
Mme Rivera, ATSEM

**Personnes excusées**

Mme Coton, IEN  
Mme Quettier, DDEN et Mme Matras-Bichon, membre du SIRIS.

**Président de séance** : M. Laval

**Secrétaire de séance** : Mmes Février et Rigaud, enseignantes.

**Ouverture de séance : 18 h 30**

**1) Approbation du Procès Verbal du dernier Conseil d'Ecole**

Le PV du dernier Conseil en date du 26 mars 2019 est approuvé.

**2) Rentrée de septembre 2019 : Effectifs et répartitions . Mouvement des enseignants .**

- Répartition par niveaux : PS= 40 MS= 35 GS= 28 CP= 38 CE1= 34 CE2= 36 CM1= 40 CM2= 31 soit 282 élèves.
- 36 CM2 partent au collège.
- La fermeture en élémentaire de la 12ème classe est officielle malgré une augmentation des effectifs.
- La répartition par classe n'a pas encore été finalisée car difficile à réaliser du fait des nombreux cours doubles.
- Tous les CE1 seront à Germigny ainsi que quelques CP.
- Mme Auverlot et M. Jauneau nous quittent et c'est Mme Rigaud qui serait affectée par la fermeture de classe.

**3) Bilan des manifestations : sorties scolaires, USEP, classe de mer, fête des écoles ....**

Pour Germigny :

- Classe cirque début avril et une représentation, fin avril, devant les parents et une autre devant les personnes âgées.
- Usépiades cycle 2 et remerciements pour la subvention USEP versée par la commune de Saint-Martin ;
- Spectacle à Sully « Les nouveaux exploits du Petit Poucet »
- Liaison GS/CP en date du 2 juillet.

Pour Saint-Martin :

- Matinées au centre équestre pour les plus petits.
- Semaine de « la maternelle », très appréciée de tous. Remerciements aux parents qui ont animé des ateliers.
- Rencontres chantantes sur le thème des émotions. Même thème à la fête de la musique.
- 4 classes maternelles au parc du château à Châteauneuf sur le thème de l'arbre avec une activité Land Art.
- Activités SICTOM pour les classes de CE1/CE2 et CE2.
- Visite du château de Cheverny pour les CP, CE1/CE2 et CE2.
- Classe de mer des CM1, très appréciée. Sans doute la dernière sous cette forme par manque de subvention.
- Participation/chorale de nombreuses classes élémentaires et maternelles à la fête de la musique (140 élèves)
- Bilan de la fête des écoles. Une réussite avec quelques points sur lesquels il conviendra de réfléchir : prix des billets de tombola, plus de temps laissé à la vente, moins de parents pour aider, problème de la relève à 16h30... A noter l'espace « danse » qui a permis une ambiance finale très sympathique.

**4) Composition des bureaux de vote pour les deux écoles .**

- Pour Germigny : Mmes Biava et Coureau Pour Saint-Martin : Mmes Le Disez et Tissier.

## **5 ) Questions des parents d'élèves élus .**

- A propos de la facturation des pénalités de retard pour la garderie...Sur le fond, raison est donnée au SIRIS qui applique la règle. Sur la forme, les parents aimeraient un assouplissement avec un premier rappel en cas de manquement avant pénalité.
- La constitution d'une commission SIRIS/ école/APE est demandée dès la fin septembre 2019. Le SIRIS proposera des dates à la rentrée. La présence du personnel de surveillance est vivement recommandée. Elle étudiera également la possibilité d'un tarif intermédiaire pour la garderie (tarification à la ½ heure.
- Aucune étude quant à l'insonorisation du réfectoire n'a été envisagée. Le lieu demeure très bruyant. Le nombre de demi-pensionnaires et leur comportement contribuent pour une part au bruit.
- Plateaux/repas jusqu'à la fin de l'année. Pour la rentrée, il y aura plusieurs cas de figure : cuisine avec le cuisinier actuel, plateaux/repas avec ou sans cuisinier API sur place (société en charge actuellement des repas).

- A propos de la mise en place d'une garderie le mercredi...M. Laval souligne que de nombreux « nouveaux » parents sont interpellés par cette absence de service. Les possibilités de mettre ses enfants à St Benoît ou à Chateauneuf sont de plus en plus réduites. Il n'y a plus de place à Jargeau. La communauté de communes des Loges laisse à chaque municipalité la gestion de ce service. Il n'y a pas de locaux à Saint-Martin et la construction d'un centre serait d'un coût avoisinant les 2 millions d'€.  
Aucune perspective à ce jour...

- Les projets pédagogiques pour l'an prochain n'ont pas été développés à cause des répartitions non faites.
- Les horaires de sortie décalés entre l'école maternelle (12h) et élémentaire (12h15) ne semblent pas avoir engendré de problèmes majeurs. Quelques retours négatifs ont cependant été enregistrés.
- Le montant des différentes subventions sera connu l'an prochain. Le chiffrage dépend des projets élaborés par les enseignants.
- La convention ENIR (école numérique) doit bientôt voir le jour. La participation du SIRIS doit être de 5600 € avec un surcoût pour le nouveau câblage des classes en prises Internet. A noter que le budget « gros investissement » de l'école de Saint-Martin sera pris pour le règlement de ce projet ENIR.
- Travaux prévus cet été :
  - pour Saint-Martin, remplacement des fenêtres des classes 3, 4 et 5 côté sentier à l'âne, peinture partie basse classe 1, luminaires classes 8 et 9, rampe pour handicapés face à la classe 6 dans la cour des maternelles et câblage informatique.
  - Pour Germigny, visiophone, alarme silencieuse dans toutes les salles et pose de films sur les vitres.

Le projet de plantation d'un arbre dans la cour des maternelles n'a pas été retenu malgré la demande des enseignantes.

**Clôture de séance : 20h17**